

APPLICATION DU LIBÉRALISME RATIONALISTE

Le *libéralisme pur* ou *libéralisme rationaliste* consiste, nous venons de le voir, à proclamer la *liberté* de l'homme à l'égard du Verbe incarné et de son Eglise. " Jésus-Christ n'est pas Dieu ni l'Envoyé de Dieu ; l'Evangile n'a pas une origine divine ; l'Eglise n'a pas une mission et une autorité qu'elle tienne de Dieu ; la révélation et l'ordre surnaturel sont une chimère." Voilà les *thèses négatives* du libéralisme. " L'ordre naturel existe seul ; la raison humaine est l'unique moyen de connaître la vérité ; la volonté humaine n'a d'autre loi que celle qui découle essentiellement de sa nature ; l'homme *est libre* de toute religion et de toute morale révélée ou surnaturelle." Voilà les *thèses positives* du libéralisme. En un mot, l'ordre *surnaturel* promulgué par *Jésus-Christ* dans l'*Evangile* et institué par lui dans l'*Eglise* est une imposture ou un mythe ; l'homme *est libre* à l'égard de cette imposture et de ce mythe. Telle est la formule qui résume la *théorie* du libéralisme.

Mais toute théorie a une *pratique* correspondante.

Quelle est la pratique du libéralisme ? Quelle en est l'application ? Que veut, que poursuit le libéralisme ?

Evidemment, si l'ordre surnaturel est supposé, c'est à tort qu'il s'est imposé ; si Jésus-Christ n'est pas Dieu ni l'Envoyé de Dieu, les hommes ne sauraient avoir l'obligation de lui soumettre leur intelligence et leur volonté ; si l'Evangile n'est pas un livre divin, nul n'est obligé de croire ses mystères et d'accomplir ses préceptes ; si l'Eglise n'a pas d'autorité divine, elle n'a pas le droit de parler au nom de Dieu. Assez longtemps Jésus-Christ a tout dominé, il faut tout arracher à son sceptre ; l'Eglise a tout envahi, il faut l'exclure de tout ; le surnaturel a mis son empreinte partout, il faut partout rendre la nature à elle-même. Affranchissons du joug de Jésus-Christ et de son Eglise l'humanité toute entière, l'Etat, la famille, l'école, la conscience individuelle, toutes les institutions privées, toutes les institutions publiques.

Cette abolition du règne de Jésus-Christ et de son Eglise sur l'humanité toute entière s'appelle, dans la langue moderne, la *secularisation universelle*, la *laïcisation*, la *civilisation*, la *révolution*, le *progrès*. Son vrai nom serait la *déchristianisation*.

Passons en revue les points principaux de ce programme.

Ce qu'il y a de principal dans l'homme, c'est l'âme, et dans l'âme, l'*intelligence*. Jésus-Christ a jusqu'ici régné sur l'intelligence humaine par la *foi*. " Sans la foi, dit saint Paul, il est impossible de plaire à Dieu (1) ; " " mon juste, dit-il encore, vit de la foi (2)." Or le libéralisme proclame la *souveraineté de la raison* et la *liberté de la pensée*, c'est-à-dire l'*abolition de la foi*.

L'homme a la faculté de communiquer ses pensées à ses semblables par la *parole*, don précieux qui lui permet de transmettre les conceptions de son intelligence à l'intelligence des autres, de les associer à sa vie intime et de se reproduire lui-même en quelque sorte en eux. Jésus-Christ a régné dans le passé sur la *parole* comme sur la pensée de l'homme. Le libéralisme veut lui enlever son empire sur la parole comme sur la pensée, en proclamant la *liberté de la parole*.

Une invention merveilleuse multiplie prodigieusement depuis trois siècles, surtout de nos jours, la parole humaine, la porte et la fait retentir partout ; c'est la *presse*. Jésus-Christ et son Eglise ont cherché, dit le libéralisme, à dominer ce véhicule de la pensée et de la parole. Brisons cette domination usurpée en établissant la *liberté de la presse*.

Les pensées de l'homme coordonnées ensemble composent la *science*. L'homme coordonne ses observations et ses conceptions sur les astres et en fait la science des astres ou l'*astronomie* et la *cosmologie* ; il coordonne ses recherches sur les couches terrestres et compose la *géologie*. Il fait de même pour tous les objets proposés à son intelligence et crée les diverses sciences. Jésus-Christ et l'Eglise ont dominé toutes les sciences humaines et les ont soumises à la révélation, à la Bible, au catéchisme. Il est temps de *seculariser* la science, de proclamer la *science indépendante*.

Entre toutes les sciences, il en est une qui se recommande par sa noblesse et son importance ; c'est la *philosophie*. L'Eglise catholique, dit le libéralisme, a fait d'incroyables efforts depuis Origène et saint Augustin, surtout depuis Cassiodore et Boèce, pour faire de la philosophie " la servante de la théologie " et " le piédestal de la foi." Elle n'a que trop réussi dans sa tentative

(1) Hébreux, 6.

(2) Hébreux, 10.

ambitieuse : pendant mille ans, les philosophes se sont mis à genoux aux pieds des théologiens et ont mis leur gloire dans leur humiliation. Il est temps que la philosophie redevienne ce qu'elle aurait toujours dû être, ce qu'elle est en vertu de son droit essentiel et inamissible : nous voulons *séculariser* la philosophie : nous voulons une *philosophie souveraine et indépendante*.

L'homme reconnaît aisément qu'il est comme un point sur le globe terrestre, que ce globe à son tour est comme un point dans le système solaire dont il fait partie, que ce système, lui aussi, est un point dans la nébuleuse à laquelle il appartient, que cette nébuleuse est à son tour un point dans l'immensité de l'univers visible. Mais l'univers visible n'est-il pas l'image d'un monde invisible, plus vaste et plus beau ? Et derrière ce monde visible et ce monde invisible, n'y a-t-il pas la cause de l'un et de l'autre, la cause infinie de tout ce qui est fini ? Oui, nous admettons une cause première, un idéal suprême, Dieu en un mot. Mais nul n'a le droit de s'interposer entre la divinité et la conscience : c'est à chacun à rendre ses hommages à l'Être suprême quand il le veut et comme il le veut. Nous ne pouvons souffrir une religion fondée sur la révélation, enseignée au nom de Dieu, imposant des mystères à croire et des lois positives à observer. Haine au *cléricisme* ! Nous voulons une religion *naturelle*, une religion *indépendante* de toute révélation, une religion *indépendante* de Jésus-Christ et de l'Eglise catholique.

La *morale* est, comme la religion, nécessaire à l'homme. Mais, comme la religion, la morale relève de *la raison* et non de la révélation, dépend de *la nature* des choses, non d'un vouloir positif de Dieu, de Jésus-Christ ou de l'Eglise. Nous voulons donc une morale *rationnelle* comme une religion naturelle, une morale dépendante de la nature seule, *indépendante* de toute intervention directe et immédiate de Dieu.

L'homme est fait pour vivre *en société*. Les individus et les familles se réunissent pour vivre en associations plus ou moins vastes, appelées *nations, sociétés civiles, Etats*. Jésus-Christ, depuis Constantin et Théodose, a étendu son sceptre sur les royaumes et les empires de la terre ; l'Eglise a commandé aux Etats. Il est temps de rendre les sociétés civiles à leur condition *naturelle*, de *séculariser* la nation, de proclamer l'Etat *indifférent* à la religion révélée, *neutre* entre les confessions religieuses, *indépendant* des clercs, l'Etat *laïque*.

En conséquence, nous voulons un gouvernement *laïque* : c'est-à-dire un gouvernement qui soit exclusivement entre les mains *des laïques*, sans autre fin que le bien *naturel* des citoyens.

Nous voulons que les ordres et les corps de l'Etat, que les conseils de la nation dans toutes les administrations et à tous les degrés, soient *laïques*, c'est-à-dire composés uniquement de *laïques*, avec l'exclusion des personnes ecclésiastiques et de l'esprit *clérical*. Nous voulons une législation *laïque*, c'est-à-dire *indépendante* de la foi chrétienne, des préceptes de la révélation, des lois de l'Eglise. Et en effet, la *sécularisation des lois, des conseils et des ordres publics, de toute l'administration* doit suivre la sécularisation de l'Etat.

Remarquons-le, le libéralisme a toujours et partout fait les plus grands efforts pour conquérir l'Etat ; car, cette conquête doit devenir entre ses mains l'instrument de toutes les autres et de son triomphe définitif. Dans son plan en effet, l'Etat *sécularisé* doit travailler à la *sécularisation universelle* et faire une guerre acharnée au cléricalisme ou à l'Eglise, jusqu'à l'entière abolition du règne de Dieu sur la terre. L'Etat *laïque*, en effet, affecte bientôt de mettre la religion révélée au rang des fausses religions, de traiter l'Eglise de Dieu comme les sectes créées par l'homme ; il revendique la souveraineté sur " les religions " et sur " les Eglises " ; les sectes ne font pas difficulté de se soumettre à l'Etat ; celui-ci, de concert avec elles, combat avec acharnement l'ordre surnaturel établi par Dieu dans la véritable Eglise.

Il est une institution dont le libéralisme envie la conquête, presque autant que celle de l'Etat, c'est l'école. Jésus-Christ a appelé à lui les petits enfants ; l'Eglise a toujours eu une extrême sollicitude pour former leur esprit et leur cœur ; elle s'est appliquée de tous temps à ouvrir des écoles, à y placer des maîtres pieux, à y introduire des livres religieux, à imprégner tout l'enseignement de l'esprit chrétien. Le libéralisme est partisan, comme l'Eglise, de la multiplication des écoles ; mais les écoles qu'il veut, ce sont des écoles *neutres, indifférentes, laïques* ; tous ces termes sont synonymes. Quand il est maître de l'Etat et que la nation n'a plus de religion, comme aux Etats-Unis de l'Amérique du nord, il établit des écoles *publiques* ou *nationales*, qui ne sont, comme la nation elle-même, d'aucune religion. Là où il y a encore une religion d'Etat, il poursuit l'établissement de l'*instruction laïque* ; afin que tous les enfants soient condamnés à ce régime, sans que la pauvreté des parents puisse être une excuse, il veut que l'instruction soit *gratuite* et *obligatoire*. Que d'acharnement depuis cinquante ans dans le monde entier pour l'établissement de l'*instruction gratuite, obligatoire et laïque*, pour la création des écoles *publiques* et *nationales* !

Mais il faut que la famille elle-même cesse d'être chrétienne.

Jésus-Christ, disent les sectaires, a institué un sacrement pour dominer la famille ; l'Eglise prêche la nécessité de ce sacrement pour conserver son empire sur les époux. Que la famille ne soit plus constituée par le sacrement de mariage, mais par *le mariage civil*.

Un grand nombre de sectaires voit plus loin dans leur guerre au sacrement de mariage ; ils sont partisans *du divorce*. Et en effet, un mariage qui peut être rompu par la déclaration d'un magistrat civil pourrait-il encore être regardé comme un sacrement ? La loi du divorce et sa pratique mettent un abîme entre un peuple et le mariage chrétien.

Jésus-Christ règne sur la naissance des hommes par le sacrement de *baptême* ; il règne sur les mourants par le sacrement d'*extrême-onction* ; il règne après la mort elle-même par les *funérailles chrétiennes* et les *cimetières bénits*. *Sécularisons la naissance* par la suppression du baptême ; *sécularisons la fin de la vie* par la suppression des derniers sacrements ; *sécularisons les funérailles* par la pratique de l'*enterrement civil*, et même par le retour à l'usage de la *crémation* ; *sécularisons enfin les cimetières*, en y abolissant l'autorité de l'Eglise et en les soumettant à l'unique juridiction de l'Etat.

L'Eglise a présidé, durant les siècles passés, à l'exercice de la charité corporelle ; elle a enfanté des multitudes d'ordres qui se sont dévoués au soulagement de toutes les misères ; elle a fondé d'innombrables maisons pour recueillir et soigner les orphelins, les vieillards, les pauvres, les malades. *Sécularisons la bienfaisance*, créons une bienfaisance *laïque*. *Sécularisons les hospices* ; arrachons aux mains religieuses et aux mains ecclésiastiques l'exercice des œuvres de charité ; établissons des hôpitaux *laïques*, des orphelinats *laïques*, des monts-de-piété *laïques*, des dépôts de mendicité *laïques*.

Mais il ne suffit pas au libéralisme rationaliste d'attaquer la vie chrétienne dans ses manifestations et ses effets ; il la poursuit dans ses *causes* et ses *sources*. Jésus Christ et l'Eglise règnent sur le monde par la hiérarchie ; guerre au *clergé* catholique ! Tant qu'il y aura des *cleres* dans le monde, le surnaturel aura des sectateurs ; guerre aux prêtres ! Tant qu'il y aura des religieux, l'Evangile aura des apôtres ; guerre aux religieux !

Les libéraux ont inventé toutes sortes de mesures, de décrets et de lois pour soumettre à l'Etat les prêtres, les évêques et le Pape lui-même, pour dépouiller les églises, gêner l'exercice de la juridiction ecclésiastique, entraver le recrutement des ministres sacrés, anéantir la hiérarchie sacrée. Que d'astuce et de violence

tout ensemble ! Tantôt les représentants de Dieu sont proscrits, exilés ou envoyés à l'échafaud, tantôt ils sont calomniés et tournés en ridicule, tantôt ils sont soumis à toutes sortes de tracasseries administratives.

Toujours toutes ces attaques sont faites au nom de la liberté. C'est au nom de la liberté qu'on les frappe d'amende, au nom de la liberté qu'on les emprisonne et qu'on les exile, au nom de la liberté qu'on les pend ou qu'on les guillotine : la liberté est en péril si les envoyés de Jésus-Christ sont libres ; la liberté triomphe s'ils sont aux fers, s'ils périssent.

En résumé, le libéralisme rationaliste, selon les expressions du concile du Vatican, " contredit universellement la religion chrétienne, comme institution surnaturelle, et travaille avec acharnement à exclure Jésus-Christ, qui est l'unique sauveur et seigneur, de la vie et des mœurs des peuples, pour établir ce qu'on appelle le règne de la raison ou de la nature." Les chrétiens disent à Jésus-Christ "Vous êtes Notre Seigneur, régné sur nous." Le libéralisme s'écrie : " Rompons ses liens et débarrassons-nous de son joug."

" Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique, afin que quiconque croie en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle." Dieu a envoyé son Fils dans le monde, et le monde ne veut pas le recevoir. " Dieu, après avoir parlé un grand nombre de fois et en beaucoup de manières à nos pères, nous a parlé en dernier lieu ces jours-ci par son Fils, qu'il a constitué l'héritier de toutes choses, par qui il a créé les siècles." " Dieu l'a juré et il ne se repentira pas : Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech." Mais celui qui est prêtre est en même temps victime. " Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui efface le péché du monde." Nul ne peut être sauvé que par ce prêtre et cette victime : " Il n'y pas de salut dans un autre, et il n'a point été donné aux hommes d'autre nom en qui nous puissions être sauvés." " Celui qui croit en lui n'est pas jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu." Mais " comme le Père a envoyé son Fils, ainsi le Fils envoie ses apôtres : " Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre : allant donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé." " Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise." " Celui qui n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain," comme un idolâtre et un voleur. Dieu a donc envoyé Jésus-Christ et Jésus-Christ a institué l'Eglise : celui qui

n'acce
l'Eglis
écrié :
repre
Christ

Le
la royal
ses ban
rivalisa
fêtes da
saient o
pièces, o
valut, à
Rizal M
où figur
Manille,
aux Phi
pays, si
nes, rien
gouvern
nus par
depuis 1
bryann
M. Cente
le direct

Le P
devoir, —
dissant l'
non recon
vement d
essaima d
cette tâch
en Europe
Maçonner
l'Universi
tant tour
Vienne, R
phlet très
hypocrite

n'accepte pas la religion établie par Jésus-Christ et prêchée par l'Eglise "fait Dieu menteur." A l'origine du monde, Satan s'est écrié : " *Non serviam*, je n'obéirai pas à Dieu." Le libéralisme reprend le cri de Satan et dit : " Je repousse l'Eglise, je nie Jésus-Christ, je n'obéis pas à Dieu."

DOM BENOIT.

LA FRANC-MAÇONNERIE AUX PHILIPPINES

ET LE PACTE DU SANG

(Suite et fin)

Le Tagal vivait en somme paisible et heureux. Chaque année, la royale et pontificale Université de Santo-Thomas attirait sur ses bancs une jeunesse avide de science, Dominicains et Jésuites rivalisaient dans leur zèle pour l'enseignement, donnaient des fêtes dans leurs couvents, élevaient de petits théâtres, composaient ou faisaient composer par leurs élèves des poésies ou des pièces, comme ce mélodrame *Junto al Pasig* (*Près du Pasig*), qui valut, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, à José Rizal Mercado les applaudissements d'une nombreuse assemblée, où figuraient les plus hautes autorités et la société élégante de Manille. Aussi, malgré une première insurrection, qui avait éclaté aux Philippines en 1872, mais qui n'avait aucune racine dans le pays, si bien que le général Izquierdo l'apaisa en quelques semaines, rien ne présageait un bouleversement, quand, vers 1888, le gouverneur civil de Manille, un de ces libéraux espagnols parvenus par les Loges, comme la plupart des hommes d'Etat espagnols depuis 1822, se mit à protéger les premières Loges ouvertes bruyamment à Manille par des fonctionnaires arrivant d'Europe. M. Centeno fut secondé dans cette attitude révolutionnaire par le directeur civil, M. Quiroga Ballesteros.

Le Padre Payo, archevêque de Manille, — comme c'était son devoir, — contrecarra ces manifestations antichrétiennes en interdisant l'entrée des églises catholiques aux cadavres des maçons non réconciliés. Alors, le gouverneur prit la direction du mouvement d'opposition au prélat et, par ses soins, la Maçonnerie essaima des Loges dans toutes les îles. Elle était secondée dans cette tâche de déchristianisation par la jeunesse métisse élevée en Europe. José Rizal, l'un des plus brillants coryphées de la Maçonnerie philippine, était allé à Madrid suivre les cours de l'Université centrale, puis avait voyagé par toute l'Europe, habitant tour à tour Paris, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Vienne, Rome, Naples. Il avait publié en 1886 un roman pamphlet très violent contre les Dominicains, auxquels il opposait hypocritement les Jésuites, *Noli me tangere*, et venait de rentrer

à Manille pour y prendre la direction de la campagne antichrétienne. Un autre des chefs de la Maçonnerie philippine, Pedro Alejandro Paterno, le futur auteur du pacte de Biac-na-bato, avait fait à Madrid ses études de droit et obtenu par l'intervention du ministre Moret y Prendergast, dont ses compliments avaient conquis la vanité, un poste superbe dans l'administration coloniale. Paterno était un poète. A Madrid il s'était bien gardé de poser pour le libre penseur ; il chantait alors l'*Ave Maria*, la *Croix*. Voici de ses vers :

Aux faibles hommes il fournit,
Le bois sacré,
Une nouvelle échelle de Jacob
Pour remonter au ciel.
De son front il ouvre la gloire,
De son pied il ferme l'enfer,
Et ses bras amoureux
Etreignent le monde entier (1)

Les Loges philippines s'ouvrirent aussi bien aux indigènes qu'aux Espagnols. On racontait aux naïfs paysans tagals, pour les décider à y entrer, qu'il s'agissait d'une Société purement humanitaire et de philanthropie, sorte d'association de secours mutuels. On leur disait ensuite que les moines avaient terminé leur mission, que leur domination spirituelle était à son terme. Maintenant ils ne pouvaient plus rendre aucun service à la civilisation. Ils étaient les soutiens de l'administration espagnole dont il fallait secouer le joug sans plus tarder, pour mettre à la tête des affaires du pays les héritiers de la vieille civilisation tagalog (2). Des métisises écrivaient, en effet, l'éloge de cette civilisation et s'efforçaient de démontrer que l'œuvre chrétienne avait été néfaste (3). Ces idées étaient reprises ensuite par les Loges sous une forme propagandiste. Ainsi "la Maçonnerie, écrit M. del Castillo, a été l'atelier où l'on a forgé la haine contre l'Espagne et les Espagnols". A la fin de 1895, il y avait 82 Loges dans les Philippines : 24 à Manille et dans sa province, 2 à Cavite, 3 à Bulacan, 9 à la Pampanga, 3 à Nueva Ecija, 1 à Mindoro, 2 à Morong, 2 à Tayabas, 2 à Comarines, 2 à la Laguna, 1 aux îles Bata-nes, 1 au Leyte, 1 à Bataan, 1 à Antique, 1 dans le district de la Concepcion (Ilo-Ilo), 5 à Batangas, 5 à Pangasinan, 3 à Tarlac, 2 à Ilo-Ilo, 3 à la Union, 3 à Ilocos, 1 à Capiz, 1 à Mindanao, 1 à Bohol, 1 à Masbate, 1 à Cebu et 1 à Zamboanga. La Maçonnerie eut pour propagateurs ardents les métis chinois et les Chinois purs. Ceux-ci ont toujours été les adversaires ardents du christianisme, et ce n'avait pas été le moindre triomphe des moines des Philip-

(1) PEDRO ALEJANDRO PATERNO. *Sampaguitas*, 1881. Les *sampaguitas* sont de gracieuses fleurs philippines plus blanches et plus odorantes que le jasmin.—Les renseignements biographiques sur Rizal sont empruntés à un article du F. Mario dans l'*Humanité nouvelle*, octobre 1897 ; ceux sur Paterno à la *Revista contemporanea* du 15 juillet 1898.

(2) JOSÉ M. DEL CASTILLO Y JIMENEZ, *El Katipunan o el Filibusterismo en Filipinas*, Madrid, 1897.

(3) PEDRO ALEJANDRO PATERNO, *La antigua civilizacion tagalog*, Madrid, 1887.—*Bathala, el dios grande unico del tagalismo comparado con Aj Ba, Brahma y Jevoha*.—*Los anitos o santos tagales*.—*Influencia social del cristianismo*.

pines que d'attirer à eux, par la bénignité de leur domination, un certain nombre de Chinois, convertis surtout par les influences domestiques. Malheureusement, le métis a fait perdre ce que l'on avait cru gagner sur le Chinois. Supérieur au Tagal comme intelligence, comme aptitudes commerciales, il a pris sur lui un singulier empire. Tout méprisant qu'il soit pour l'indigène, il a réussi à l'aveugler par la vue de sa richesse ; aisément, il l'attirait chez lui, alors qu'il s'écartait avec méfiance de l'Espagnol dont il ne recevait que de bons offices. Le Japonais exerçait une influence analogue à celle du Chinois. Il répandait à foison un journal écrit en tagalog et imprimé au Japon, *Le Kaalayan* (1), et qui servait d'organe aux Loges des Philippines. Celles-ci entretenaient d'ailleurs, d'étroites relations avec celles de Hong-Kong. Quand on voulut adjoindre aux Loges masculines, déjà nombreuses, une Loge féminine, c'est là que le Métis Francisco Villarnel, agent d'affaires de Manille, conduisit sa fille Rosario qui, après son initiation, devint la première vénérable de la Loge féminine de Manille.

Avec les Loges espagnoles de Madrid et de Barcelone, les rapports étaient aussi très intimes. M. del Castillo publie à ce sujet des lettres curieuses, écrites par un métis fixé à Madrid à ses FF. de la Loge la *Modestie*, de Manille, Loge qui lui faisait des envois d'argent, employés, pour le dire en passant, à des propagandes singulièrement suspectes. " Nous avons, disait la Loge la *Modestie* à la fin de 1894, trois ans d'expérience maçonnique, et ce temps nous suffit largement pour apprécier que, si nous avions la liberté civile et politique, les sept millions d'habitants que comporte cette parcelle de la patrie nous appartiendraient absolument." Que rêvait-on dans ces Loges ? L'expulsion des Ordres religieux, la remise des Philippines à la race tagale. Sur ce point, la lecture de *Noli me tangeré* ne laisse pas de doute. " Vous dites, écrit Rizal, que les Ordres nous ont donné la foi, qu'ils nous ont retirés de l'erreur ; appelez-vous foi ces pratiques extérieures ; religion, ce commerce de courroies et de scapulaires ; vérité, ces miracles et ces contes que nous entendons tous les jours ? Est-ce la loi de Jésus Christ ? Il n'était point nécessaire qu'un Dieu se laissât crucifier, que nous nous obligions à une reconnaissance éternelle : la superstition existait depuis longtemps, il suffisait de la perfectionner et de hausser le prix des marchandises. Vous me direz que, si imparfaite que soit notre religion actuelle, celle qu'elle a remplacée était pire encore ; je le crois, j'en conviens, mais ne l'avons-nous pas payée trop cher de la perte de notre nationalité, de notre indépendance. Pour elle, nous avons donné à ces prêtres nos meilleurs *pueblos*, nos champs les plus fertiles, et nous leur donnons encore nos économies par l'achat des objets religieux. On a importé pour notre usage un article d'industrie étrangère, nous l'avons largement payé, nous sommes quittes (2)."

Ces violentes diatribes, ces paradoxes rabattus et cent fois

(1) *La Liberté*.

(2) J'emprunte ce passage à une traduction fragmentaire publiée dans l'*Humanité nouvelle*, par RAMON SEMPAYE, l'anarchiste qui a tiré en 1897 sur le chef de la police barcelonaise.

réfutés, ces blasphèmes haineux avaient aux Philippines une singulière action sur les esprits. Le Tagal n'est pas le demi-sauvage que l'on a ironiquement comparé en Europe à un singe de grande espèce : c'est un être d'une civilisation primitive, moralement affranchi des scrupules de loyauté et d'honneur que l'éducation chrétienne inspire à tous ceux qui l'ont reçue, et que les premiers principes, le milieu le plus pourri ne sauraient détruire totalement. Quand le Tagal vit bafouer le moine qu'il avait appris jusque-là à respecter, il le bafoua avec plus d'entrain encore, mais bientôt il n'en méprisa que davantage ce blanc d'Europe, qui n'apportait que des passions, là où le moine était conduit par l'esprit de sacrifice, et quand on réussit à le pénétrer de nouveau de la pensée, dont étaient imbus ses aïeux, qu'il était le peuple par excellence, et que toute la civilisation chrétienne reposant sur une foi qui ne lui était plus donnée que comme une illusion, cette civilisation avait fait son temps comme cette foi, la domination espagnole toucha à sa dernière heure.

Les maçons philippins ne purent longtemps dissimuler leur but. Le métis, dont la correspondance est citée plus haut, avouait nettement qu'il s'agissait de faire l'indépendance des Philippines. L'Exposition de 1895 permit des rapprochements et des conciliabules. La révolte de Cuba fournissait un exemple et une occasion qu'on ne voulut point laisser échapper. Les Loges de Madrid et de Barcelone, où s'était réfugié le parti républicain avancé de la Péninsule, faisaient le plus chaleureux accueil aux Philippines entretenues en Europe par leurs municipalités ; elles leur représentaient que, tous les jours, se prononçait davantage "la tendance effective et non plus platonique des Loges au collectivisme actif et militant (1)". L'instant parut propice à une transformation.

Le pacte du sang est une vieille coutume tagale. "Deux ennemis, écrit le commandant d'artillerie Francisco Javier de Moya dans un ouvrage très instructif sur les Philippines (2), se réconciliaient en se tirant l'un à l'autre quelques gouttes de sang qu'ils buvaient ensuite mêlées à du vin de palmier. L'amitié jurée de la sorte était éternelle". Le vieil historien Fray Juan Francisco de San Antonio raconte qu'en 1571 les indigènes prononcèrent ce qu'il appelle le "serment exécutoire", s'ils manquaient à la fidélité jurée aux rois d'Espagne (3). C'est par le pacte du sang que se lièrent les conspirateurs, et l'Exposition servit de prétexte aux travaux de ces Ateliers, bien plus redoutables parce que bien plus secrets.

A partir de cette date, le *Katipunan* — c'est ainsi que les Tagals nomment la fédération des adhérents au pacte du sang — lia les habitants des campagnes qui adhèrent par milliers.

Un tel mouvement ne put échapper longtemps aux autorités espagnoles. Elles sentaient qu'il se tramait quelque chose d'anormal sans pouvoir ou *vouloir* en discerner la nature. La police les

(1) DE CASTILLO, p. 25.

(2) *Las islas filipinas* en 1882, p. 26.

(3) FRAY JUAN FRANCISCO DE SAN ANTONIO, cité par PATERNO. *La antigua civilización de Filipinas*, p. 356.

avait mis
en saisis
protection
un premiè
Sytiar, ré
le général
à ce rappo
de San Pe
davantage
bientôt ne

La pa
alors adm
jour, ce m
Diario de
sujet du v
C'était le 2
qui échapp
sut de lui t
listes des c
Urdaneta,
le compagn
n'hésita don
hostile de l
la salle de c
les formes d
numéro du
censure lib
amende à sc
de découvr
libérale. Au
portrait du

Cependan
ment de l'op
mis en état
et la forme d
que ne l'ava
reproduit en
curieux sur l
Ceux-ci étai
directe avec
dans les uns
del Castillo d
l'adhérent sig

Katoasan
Bayan (1).

Section

"Je décl
Association Li

(1) *Suprême*

avait mises cependant à plusieurs reprises sur la trace du complot, en saisissant un écrit couvert de milliers des signatures, où la protection du Japon était réclamée. Enfin, le 5 juillet 1896, dans un premier rapport, le lieutenant de la garde civile (gendarmerie), Sytiar, révéla l'existence de la Société secrète *Katipunan*, mais le général Blanco se refusa à donner une importance quelconque à ce rapport. Le prieur de Guadalupe, couvent voisin du village de San Pedro Macate, et le curé de Santa-Cruz ne réussirent pas davantage à tirer le général libéral de son apathie. Un fait allait bientôt ne plus laisser place au doute.

La paroisse de Tondo, l'un des faubourgs de Manille, était alors administrée par le moine augustin Fray Mariano Gil. Un jour, ce moine reçut les plaintes d'un typographe indigène du *Diario de la Marina* maltraité par ses compagnons d'atelier au sujet du versement de sa cotisation d'adhérent au *Katipunan*. C'était le 20 août 1896. Le Padre comprit l'importance des aveux qui échappaient au plaignant : il l'encouragea à les compléter et sut de lui toute la trame, y compris le lieu où étaient cachées les listes des conspirateurs. Il avait le courage du Padre Andres de Urdaneta, l'ancien capitaine espagnol, devenu Augustin, qui fut le compagnon de Legazpi lors de la conquête des Philippines. Il n'hésita donc pas à aller se saisir lui-même au milieu du personnel hostile de l'imprimerie des papiers et des poignards cachés dans la salle de composition. L'autorité en reçut ensuite livraison dans les formes officielles, et le *Diario de la Marina* publia dans son numéro du 23 août un récit détaillé de la découverte, ce que la censure libérale trouva si mauvais qu'elle infligea une forte amende à son directeur. De par le général Blanco, il était interdit de découvrir une conspiration qui gênât la marche de la politique libérale. Aussi le journal *El Espanol* ayant voulu imprimer le portrait du Padre Gil, ce portrait fut supprimé par la censure.

Cependant, comme il était impossible de résister au mouvement de l'opinion, le 25 août, les chefs avérés du complot furent mis en état d'arrestation. Des perquisitions révélèrent l'étendue et la forme de l'organisation du *Katipunan* plus nettement encore que ne l'avait fait la trouvaille du padre Gil. M. del Castillo reproduit en *fac-simile* une série de documents extrêmement curieux sur l'organisation des Conseils suprême et populaires. Ceux-ci étaient établis dans toutes les provinces et en relation directe avec le Conseil suprême, quoique absolument indépendants les uns des autres dans leurs travaux de propagande. M. del Castillo donne également la formule suivante d'initiation que l'adhérent signait après l'incision sacramentelle.

Katoasan Kalagayan Katipunan Nang Manga Anal Nang Bayan (1).

Section . . .

“ Je déclare qu'à l'occasion de mon entrée dans la Suprême Association Libérale des Fils du Peuple, j'ai prêté un serment

(1) *Suprême Association libérale des fils du peuple.*

solennel, pour le village où je suis né, et en présence d'un chef de réunion de cette association, pour en finir avec tout ce que l'on pourra, quand bien même ce serait ce qui m'est plus cher, et ce que j'apprécie le plus dans la vie, et défendre la cause jusqu'à la victoire ou la mort. Et pour ce, je jure d'obéir en tout et de suivre au combat et partout où on me l'ordonnera. Pour attester la vérité de mon serment, je signe ici au bas de ma déclaration de mon vrai nom tracé avec le sang de mes veines."

A le

Un autre document publié par M. del Castillo est l'instruction envoyée le 12 juin 1896 par la Commission exécutive aux Vénérables des Loges. En voici quelques extraits.

"2o Aussitôt le signal donné, chaque F. se conformera à la mission que lui a conférée cette G. R. Loge, *d'assassiner tous les Espagnols, leurs femmes et leurs enfants, sans considérations d'aucune sorte, ni parenté, ni amitié, ni liens de reconnaissance.*

"3o Ceux qui, par faiblesse, lâcheté ou autres considérations n'accompliront pas leur devoir, savent déjà quel effroyable châtiement leur méritent leur déloyauté et leur désobéissance à cette G. R. Loge.

"4o Le coup porté au capitaine général et aux autres autorité espagnoles, *les loyaux attaqueront les couvents et couperont la gorge à leurs infâmes habitants*, respectant les richesses contenues dans ces couvents dont prendront possession les Commissions nommées à cet effet par cette G. R. Loge sans qu'il soit permis à nul de nos frères de s'emparer de ce qui appartient justement au trésor de la G. R. L....

"6o Le lendemain, les frères qui sont désignés enterreront dans le champ de Bagambayan les cadavres des odieux oppresseurs, ceux de leurs femmes et de leurs enfants, et à cet endroit sera élevé plus tard un monument commémoratif de l'indépendance de la G. N. F.

"7o Les cadavres des moines ne doivent pas être enterrés, mais brûlés en digne châtiement des félonies que pendant leur vie ils commirent contre les nobles Philippins, pendant les trois siècles de leur néfaste domination."

On eut de même le procès-verbal du *Katipunan* sud où, sous la présidence du prêtre indigène Tantoko, il avait été décidé que "si les conjurés étaient traduits devant les tribunaux et contraints à parler, ils dénonceraient leurs ennemis en leur attribuant les crimes même dont ils étaient accusés". A quoi on avait ajouté cette définition *qu'étaient ennemis tous les Philippins qui ne partageaient pas les idées des adhérents du Katipunan!*

Cette fois, il devenait impossible au général Blanco de nier le complot, ou même de prétendre en diminuer l'importance. 300 arrestations remplirent les prisons de Manille. Parmi les arrêtés figurait un Américain, Thomas T. Collins, qui était depuis 1874 en procès avec le gouvernement espagnol (1); les frères Roxas, riches Philippins très favorisés par le parti libéral; Frat-

(1) *Appleton's annual Cyclopaedia*, 1896, p. 636.

cisco Vil
Mais, qu
par d'atr
qui supp
rection, a
pagne.

LE

L'Am
bien faite,
gieser sur
Nous m

M. l'ab
du renoue
pondant du

Il faut
Norvège, et
plifications
ginent chez
pays, ou ne

La véri
mes distinc
très difficile
1814 pour la
au roi de Da
Elle n'enten
puis, en nov
termes de la
le sceptre du
l'autre, avec
tinctes, lang
pays, elle son
composé de S

Voilà qu
que cet état
n'ont pu se d
des affaires n
Norvégiens v
tout le reste
par exemple,
par conséquen
est unique po
ment à cors et

(1) *Appleton's*

cisco Villaruel, vénérable de la Loge la *Patrie*, et sa fille Rosario. Mais, quelques jours après, l'insurrection commençait, signalée par d'atroces cruautés du côté des *tulisanes* (outlaws), indigènes qui supplicierent plus de 100 moines (1). On sait où cette insurrection, aggravée par l'intervention américaine, a conduit l'Espagne.

JEAN LAIGUEMORTAIS.

LE CATHOLICISME EN NORVÈGE

L'*Ami du Clergé*, dans sa *Causerie sur les Revues* toujours si bien faite, analyse un important travail de M. l'abbé Kannengieser sur le catholicisme en Norvège.

Nous reproduisons cette analyse :

M. l'abbé Kannengieser nous parle, avec son charme habituel, du renouveau du catholicisme en Norvège au XIX^e siècle. (*Correspondant* du 25 juin 1898).

Il faut d'abord bien comprendre qu'il ne s'agit ici que de la Norvège, et pas du tout de la Suède. Avec nos habitudes de simplifications systématiques en géographie, beaucoup de gens s'imaginent chez nous que Suède et Norvège ne forment qu'un seul pays, ou ne sont que deux provinces d'un seul et même royaume.

La vérité est que la Norvège et la Suède forment deux royaumes distincts, avec un roi commun, et que la Norvège supporte très difficilement l'autorité du roi de Suède. C'est en janvier 1814 pour la première fois que la Norvège, inféodée auparavant au roi de Danemark, fut cédée, par voie diplomatique, à la Suède. Elle n'entendit pas d'abord de cette oreille. On courut aux armes ; puis, en novembre 1814, on finit par signer une Constitution aux termes de laquelle les deux royaumes devaient être "unis" sous le sceptre du roi de Suède, tout en restant indépendants l'un de l'autre, avec parlement distinct, armées distinctes, finances distinctes, langue distincte. Quant aux affaires communes aux deux pays, elle sont examinées et résolues dans un conseil d'Etat mixte, composé de Suédois et de Norvégiens.

Voilà quatre-vingts ans que cela dure, et quatre-vingts ans que cet état de choses est un état de guerre. Les pouvoirs suédois n'ont pu se défendre de quelques empiétements sur le règlement des affaires norvégiennes ; et quant aux affaires communes, les Norvégiens veulent les limiter à l'alliance défensive et rester pour tout le reste maîtres de leurs destinées, ne point être exposés, par exemple, à se voir engagés dans des traités malgré eux, et par conséquent, au lieu d'un ministre des affaires étrangères qui est unique pour les deux royaumes, et toujours suédois, ils réclament à cors et à cris un ministre spécial qui serait norvégien et

(1) *Appleton's annual Cyclopaedia*, 1896, p. 636.

responsable devant le parlement de Kristiania. Et ces dissentiments n'ont cessé d'aller en s'aggravant ; si bien que dans le Storting norvégien élu en novembre 1897, la gauche radicale séparatiste dispose de 79 voix, contre 35 de la droite. La situation est violente ; et une solution ne peut tarder. Le catholicisme norvégien n'a rien à craindre d'une séparation : car autant la Suède est infectée de rationalisme allemand, autant la Norvège est ardente et presque naïve dans sa foi protestante, sans prévention contre l'Eglise catholique, dont elle a gardé nombre de pratiques et les vieux cadres hiérarchiques. (1)

La Norvège a derrière elle un glorieux passé au moyen âge. Evangélisée dès la fin du Xe siècle, le catholicisme s'y répandit rapidement le jour où le roi Olaf, solennellement baptisé à Rouen, devint l'apôtre de son peuple en attendant qu'il en fût le premier martyr (1014-1030). L'enthousiasme du peuple canonisa saint Olaf un an après sa mort ; et sur son tombeau s'éleva à Trondhjem (2) une basilique célèbre durant tout le moyen âge. Des légions de pèlerins y affluaient ; la chasse de saint Olaf assura la fortune de Trondhjem, qui devint en 1151 métropole de la Scandinavie. Des conciles célèbres y furent tenus ; Trondhjem comptait au moins une dizaine de suffragants, en Norvège et dans les îles lointaines, en Islande, en Groenland. Trondhjem était la ville sainte, la Rome du Nord ; elle était aussi le centre de la culture religieuse, morale, scientifique et artistique de tout le nord-ouest de l'Europe. La Norvège, indépendante et gouvernée par ses rois, brillait alors au premier rang de tous les pays septentrionaux. Elle fut amenée ensuite, vers la fin du XI^e siècle (1376), à s'allier au Danemark, à conclure avec la couronne de Danemark une union personnelle qui devait laisser à chacun des deux Etats son autonomie et qui malheureusement profita surtout au Danemark. Un peu plus tard, on eut l'union éphémère de Calmar (1397-1448), qui groupa sous un même sceptre les trois Etats scandinaves ; puis la Suède reprit sa vie propre, et la Norvège se retrouva unie au Danemark.

(1) Sur ces questions suédo-norvégiennes, voir les deux charmants et très instructifs récits de voyages de J. de Beauregard, *Au pays des Fjords* (Lyon, Vitte, 1897), et du jésuite allemand Baumgartner, *Nordische Fahrten, Durch Skandinavien nach St.-Petersburg* (Fribourg, Herder, 1890).—Le Storting norvégien vient de voter (décembre 1898) une loi supprimant du pavillon de commerce le petit rectangle où les couleurs suédoises se mêlent aux couleurs norvégiennes et qui symbolise l'union entre les deux royaumes. Le roi de Suède a refusé sa sanction ; seulement, comme la législature actuelle est la troisième à voter cette mesure, la sanction royale, aux termes de la Constitution, cesse d'être nécessaire, et la loi est promulguée, simplement accompagnée d'un avis signé par le roi et annonçant qu'elle est exécutoire.—Il paraît d'ailleurs que la Suède est décidée à maintenir sur son drapeau de commerce cette marque d'union que la Norvège vient d'enlever du sien.

(2) Nos géographies françaises écrivent presque toujours Drontheim, ce qui est l'orthographe allemande. Il est insensé de se mettre ainsi toujours, pour l'orthographe des noms propres, à la remorque des Anglais ou des Allemands. Il n'y a que deux systèmes logiques : ou bien respecter toujours en géographie l'orthographe usitée dans le pays dont il est question, ou bien la franciser (à la manière des Italiens, qui italianisent jusqu'au nom de Paris, *Parigi*). Mais de grâce, qu'on cesse de nous germaniser ou de nous angliciser des noms de pays où Germains et Anglo-Saxons n'ont jamais eu rien à voir.

Aussi est-ce du Danemark que la Réforme vint en Norvège. Et, de l'aveu même des historiens protestants contemporains, elle y fut implantée par la violence. "Le peuple norvégien, écrit l'évêque protestant Bang, ne céda qu'à la force brutale. Partout où faire se pouvait, il conservait les usages et les cérémonies catholiques. Les saints antiques officiellement détrônés continuaient à vivre dans le cœur du peuple, et Marie surtout resta l'objet d'un culte fervent."

Et la Réforme ne trouva pas en Norvège ce qu'elle avait malheureusement trouvé sur maint point de l'Allemagne : la complicité du clergé et des moines. En Allemagne, des moines rebelles à leurs vœux, des prêtres défroqués, des évêques indignes furent les instruments dociles des princes réformateurs. La Norvège catholique ne connut ni cette tristesse, ni cette honte. Au commencement du xvii^e siècle ses nombreux monastères étaient encore florissants, et le peuple trouvait en ses religieux des guides sûrs et non pas des pierres d'achoppement.

Aussi les Danois durent-ils recourir à des rigueurs inouïes. "La noblesse danoise, écrit le protestant Lange, propagea les idées du protestantisme parce qu'elle y voyait le moyen de s'enrichir et d'expulser du Rigsdag le clergé, qui était souvent l'âme de l'opposition nationale au sein de l'assemblée." Le nouvel évangile ne connaissait, en fait de moyens de persuasion, que le fer et le feu, l'incendie et la mort. Naguère couverte de monuments catholiques, la Norvège fut jonchée de ruines, et de son glorieux passé il ne resta qu'un lamentable souvenir. Après un siècle de violences, il n'y eut plus un habitant catholique et à peine quelques vestiges de la civilisation du moyen âge.

En même temps, c'en était fait de la prospérité du pays. Protestantisme, la Norvège ne fut plus qu'une province, une colonie du Danemark. Pour elle, plus de parlement, plus de clergé, plus de noblesse, plus de science indépendante. Des fonctionnaires, des chevaliers danois l'exploitaient sans trêve ni merci. Du catholicisme on avait perdu même le souvenir. Mgr. Fallize raconte que dans ses tournées de missions, il lui est arrivé de rencontrer des populations protestantes qui étaient tout étonnées d'apprendre qu'il y a encore une Eglise catholique et qui l'examinaient curieusement pour voir s'il n'avait pas des sabots de cheval. Des lois terribles avaient été portées contre quiconque eût été suspect de catholicisme ou de propagande catholique. Peine de mort était portée contre tout prêtre catholique qui eût osé pénétrer sur le territoire du royaume.

Cette législation féroce subsista en Danemark jusqu'à l'octroi de la Constitution de 1849. La Norvège avait devancé le Danemark de quelques années dans la voie de la liberté.

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Les Pères Rédemptoristes sont ici à nous prêcher une retraite. Qu'ils sont admirables, ces bons Pères ! Ils ne touchent guère aux questions sociales dans leur prédication, et pourtant combien parfaite et idéale serait la vie sociale, là où tous les individus régleraient leur vie d'après les points de morale qu'ils exposent et élucident avec tant de clarté et de force !

On se rappelle le tapage avec lequel certains journaux fanatiques de l'ouest ont accueilli les plaintes portées contre certaines écoles catholiques dans les centres français du Manitoba. Ces plaintes, on sait en quoi elles consistaient : les institutrices étaient généralement incompetentes ; elles l'étaient plus particulièrement en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais ; on confessait les enfants durant les heures de classe ; à cette occasion, on leur accordait des congés ou des demi-congés etc. Le gouvernement a ordonné une enquête. Or, savez-vous quelles sont les conclusions de cette enquête ? Que pas une de ces plaintes n'est fondée, sauf que, dans une école, un prêtre est venu confesser les enfants de 10 hrs. à midi, après avoir eu la précaution de séparer son confessionnal de la classe par un rideau, ce qui n'empêche pas le fonctionnaire-enquêteur de dénoncer vertement cette infraction à la loi des écoles publiques.

Le rapport a, dans le cas actuel, conclu au mal fondé des accusations portées. La tracasserie n'en existe pas moins. De même l'esprit qui l'a inspirée. Demain, des plaintes surgiront sur un autre point, et ce sera à recommencer. Et puis, quelle somme de liberté laisse-t-on aux catholiques, quand des enfants catholiques ne peuvent satisfaire à l'obligation de se confesser, au lieu le plus propice pour les réunir, sans exposer l'école qu'ils fréquentent à perdre l'octroi du gouvernement ? Enfin, cette formule de rapport que l'instituteur catholique devra signer au bout de l'année, comment s'arrangera-t-il pour la signer sans se parjurer ? Et pourtant, il lui faudra ou se parjurer ou renoncer pour son école à la subvention gouvernementale.

Et voilà le régime qu'on qualifie de régime de liberté ! Et voilà le régime que de soi-disant catholiques préfèrent à une loi qui donnait à leurs coreligionnaires de l'ouest toute une organisation scolaire autonome ! La loi ne donnait pas d'argent, dit-on, Non, mais elle reconnaissait, elle affirmait tous les droits. Cela entraînait comme conséquence la nécessité de pourvoir à l'organisation établie. Tandis que le régime bâtard, le régime humiliant au possible, le régime précaire, à la merci du premier fanatique venu, qui est sorti du fameux règlement, ce régime-là sacrifie et foule aux pieds tous les droits, mais. . . .il donne de l'argent !!!

La loi relative à l'instruction publique a été votée à l'Assemblée législative sans modifications importantes. C'est un malheur. Le Conseil législatif devra, ou en éliminer bien des dispositions dangereuses, ou la rejeter en bloc, ce qui vaudrait sans doute encore mieux que tout le reste.

AUX ETATS-UNIS

Dans une lettre en date de Denver, Col., le 11 janvier dernier, le R. P. Poulin, curé d'une importante congrégation canadienne à Saginaw, Mich., dit, entre autres choses :

Plus qu'ailleurs peut-être, au Colorado, l'*Almighty Dollar* est le pouvoir suprême ; c'est dire que le niveau moral de la population n'est pas très élevé. Les vols, les fraudes, les meurtres, etc., sont des événements de tous les jours.

Toutefois la religion catholique fait son œuvre. Il n'y a pas longtemps que Dieu a appelé à lui le premier apôtre du Colorado, Mgr. Machebœuf, qui a laissé des traces ineffaçables de ses travaux apostoliques. Mgr. Matz, alsacien, plus français qu'allemand, continue son œuvre avec beaucoup de zèle.

Voici le tableau général de la population et des œuvres catholiques aux Etats-Unis, préparé par M. H. Wiltzius & Cie., de Milwaukee, les nouveaux éditeurs du Hoffman's Catholic Directory, pour l'édition de 1899, qui vient d'être publiée. Ces chiffres sont officiels et aussi exacts qu'il est possible d'en obtenir dans un travail de cette importance. On fera bien de conserver ce tableau pour y recourir au besoin.

Archidiocèses, Diocèses Vicariats-Apostoliques.	Archevêques		Clergé.			Eglises avec prêtres résidents.	Missions avec églises.	Total des églises.	Chapelles.	Universités.
	Evêques.		Régulier.	Séculier.	Total.					
BALTIMORE.....	1	1	228	170	398	111	59	170	47	3
BOSTON.....	1	1	85	354	439	145	56	201	15
CHICAGO ..	1	125	334	459	214	51	265	48
CINCINNATI	1	96	158	254	143	85	228	52
DUBUQUE	1	10	263	273	214	45	259	60
MILWAUKEE	1	44	245	289	185	96	281	33
NOUV.-ORLEANS..	1	81	130	211	107	54	161	42
NEW YORK.....	1	1	147	450	597	245	120	365	37	3
OREGON CITY....	22	39	61	37	30	67	13
PHILADELPHIE..	1	1	99	321	420	200	77
ST. LOUIS.....	1	150	238	388	173	72	245	55
ST. PAUL.....	1	38	179	217	139	73	212	14
SAN FRANCISCO..	1	97	125	222	77	51	128	34
SANTA FE.....	10	47	57	38	237	275	20
Albany.....	1	46	151	197	96	43	139	54
Alton.....	1	30	112	142	90	46	136	12
Belleville.....	1	5	86	91	75	27	102	15
Boise.....	1	7	10	17	14	20	34	6
Brooklyn.....	1	40	251	291	130	13	143	20
Buffalo.....	1	91	117	208	96	41	137	16	1
Barlington.....	2	3	64	67	54	35	89
Charleston.....	1	15	15	9	14	23	6
Cheyenne.....	1	2	10	12	10	10	20	4
Cleveland.....	1	41	205	246	173	76	249	20
Columbus.....	1	24	83	107	71	35	106	10
Concordia.....	1	6	29	35	28	50	78	2
Covington.....	1	5	59	64	45	28	73	7
Dallas.....	1	10	32	42	27	29	56	3
Davenport.....	1	9	101	110	92	50	142	14
Denver.....	1	45	41	86	46	78	124
Detroit.....	1	44	155	199	116	76	192	15
Duluth.....	1	13	26	39	34	30	64	8
Erie.....	2	25	83	108	76	52	128	11
Fargo.....	1	12	38	50	39	63	102	1
Ft. Wayne.....	1	62	104	166	99	45	144	34	1
Galveston.....	1	9	45	54	38	14	52	8	1
Grand Rapids.....	1	12	74	86	66	70	136	9
Green Bay.....	1	19	128	147	121	70	191	8
Harrisburg.....	1	5	65	70	50	14	64	25
Hartford.....	1	22	238	260	119	50	169
Helena.....	1	14	22	36	23	37	60	23
Indianapolis.....	1	42	127	169	120	55	175	23
Kansas City.....	2	42	43	85	55	13	68	9
La Crosse.....	1	29	105	134	98	121	219	27
Leavenworth.....	1	45	56	101	50	48	98	6
Lincoln.....	1	3	59	62	54	48	102	4
Little Rock.....	1	22	21	43	31	21	52	10
Louisville.....	1	57	105	162	91	43	134	53
Manchester.....	1	10	81	91	52	25	77	21
Marquette.....	2	8	54	62	56	24	80	3
Mobile.....	1	32	30	62	25	33	58	10
Monterey Los Angeles	1	26	64	90	39	35	74

Enseignement prof.		Enseignement relig		Collèges de garçons.	Académies de filles.	Paroisses avec écoles.	Nombre d'élèves.	Orphelins.	Nombre d'orphelins.	Institutions de bienfaisance.	Nombre des enfants dans les institutions catholiques	Population catholique environ.
Collèges.	Elèves.	Séminaires.	Elèves.									
2	340	11	363	9	17	81	21077					
1	144	2	3	8	58	37060	10	1658	19	26000	245000
....	107	2	65	6	17	130	48200	8	1637	15	41363	600000
1	150	5	436	5	11	100	22800	4	970	19	55277	660000
1	100	1	15	118	14300	4	595	15	26002	190000
1	110	3	67	6	5	150	27703	1	175	10	15775	150000
....	1	10	5	17	80	15721	7	469	15	29611	237000
1	120	32	37	114	47109	11	1853	12	19597	325000
1	14	1	8	2	12	23	2021	6	2307	32	62066	825000
1	148	2	109	3	12	108	36508	2	165	8	3176	34000
1	86	6	324	4	18	138	24077	10	2770	14	13785	460000
1	124	1	6	73	14230	7	961	24	28069	212380
1	82	6	21	42	12000	3	237	10	15716	215000
....	2	6	10	1800	4	938	13	19777	225000
....	3	10	29	1300	2415	115000
....	2	378	2	3	61	7388	5	1140	8	15000	130000
....	3	3	56	6678	2	81	10	8207	75000
....	1	2	4	300	1	35	7	6780	50900
1	54	8	16	64	27785	4	450	9600
2	120	3	63	6	9	68	21324	12	3590	14	36936	590000
....	1	10	3	5	18	4647	5	664	12	24488	150000
....	3	5	602	602	1	115	2	5753	55000
....	2	3	476	476	2	100	1	824	8000
1	48	7	142	31461	31461	1	625	6000
1	5	1	29	3	3	40	9500	7	840	9	32401	275000
....	5	1	2	15	1788	2	302	5	10246	69000
....	2	8	35	6960	1788	18000
....	24	12	19	2160	2160	3	194	6	8292	50000
....	3	7	41	5500	5500	1	87	4	2250	22000
1	32	1	3	9	15	4150	4150	1	60	10	6620	70000
....	3	4	64	17200	2	285	10	4655	60000
....	1	79	3	9	1168	1168	5	500	8	18620	177905
....	8	42	8140	8140	1	15	4	1554	23060
1	10	2	20	3	12	1400	1400	1	216	3	8265	65000
....	6	12	72	11532	11532	7	1950	22000
....	45	5	25	3685	3685	2	274	8	13644	70000
....	10	2	45	10380	10380	2	90	5	3885	38000
....	13	2	73	11595	11595	2	220	5	10713	90000
1	40	1	45	8	32	5950	5950	3	220	8	11954	125000
....	2	8	53	23000	23000	2	2	6250	42000
1	33	2	25	6	8	1656	1656	2	327	3	25000	250000
....	15	1	30	16	102	13345	13345	1	140	3	2576	40000
....	9	41	4596	4596	2	80	8	15105	101983
1	12	2	20	3	69	9860	9860	2	125	7	4769	42000
....	7	3	35	3996	3996	2	181	9	9841	84600
....	5	1	20	3	15	1494	1494	2	134	2	4776	30000
....	5	32	1837	1837	1	1880	22150
....	20	2	21	87	8200	1	20	3	2017	10000
....	5	6	31	9415	9415	4	501	15	10087	100000
....	9	1	20	5440	5440	5	432	14	10435	100000
....	6	2	15	2	6	19	2806	2	90	5500	60000
....	16	24	2349	2349	2	120	3	2995	18006
....	8	1190	7	4400	56846

Ar diocèses, Diocèses. Vicariats Aposto- liques.	Archevêques.	Clergé.			Églises avec pré- tres résidents.	Missions avec églises.	Total des églises.	Chapelles.	Universités.	
		Evêques.	Régulier.	Séculier.						Total.
Nashville	1	7	27	34	19	15	34	10	
Natchez	1	31	31	26	42	68	18	
Natchitoches	1	20	20	19	19	38	15	
Ne-qually	1	29	40	69	44	52	96	67	
Newark	1	68	174	242	108	19	127	70	
Ogdensburg	1	14	92	106	71	55	126	19	
Omaha	1	23	85	108	83	60	143	14	1	
Peeria	1	31	122	153	110	90	200	
Pittsburg	1	130	210	340	181	56	237	73	
Portland	1	14	76	90	54	32	86	23	
Providence	1	10	175	185	80	16	96	28	
Richmond	1	8	32	40	25	25	50	20	
Rochester	1	7	119	126	79	36	115	13	
Sacramento	1	2	40	42	33	49	82	
St Augustine	1	17	13	30	15	23	38	
St Cloud	1	38	54	92	58	31	89	12	1	
St. Joseph	1	18	28	46	27	31	58	8	
Salt Lake	1	6	10	16	7	19	17	6	
San Antonio	1	16	52	68	41	32	73	14	
Savannah	2	18	15	33	13	14	27	14	
Scranton	1	152	152	81	40	121	2	
Sioux Falls	1	14	62	76	62	70	132	10	
Springfield	1	17	207	224	108	36	144	
Syracuse	1	11	89	100	65	25	90	15	
Trenton	1	21	94	115	75	34	109	
Tucson	1	5	20	25	16	31	47	
Wheeling	1	5	37	42	29	48	77	5	
Wichita	1	8	40	48	39	60	99	4	
Wilmington	1	6	27	33	22	17	39	5	
Winona	1	7	57	64	55	42	97	3	
Brownsville	1	10	11	21	12	12	36	
Indian Ty	1	21	19	40	26	31	57	10	
North Carolina	1	13	11	24	12	14	26	3	
Alaska	13	13	5	5	5	
Total	12	80	2756	8383	11119	6036	3766	10002	1569	11

AUX ÉTATS-UNIS

217

Enseignement prof.		Enseignement relig.		Collèges de garçons.	Académies de filles.	Paroisses avec écoles.	Nombre d'élèves.	Orphelinats.	Nombre d'orphelins.	Institutions de bienfaisance.	Nombre des enfants dans les institutions catholiques	Population catholique environ.
Collèges.	Elèves.	Séminaires.	Elèves.									
....	10	1	4	18	2470	2	185	3	3000	28000
....	8	2	5	20	2748	2	117	2748	18225
....	4	1	6	1	5	12	865	935	30300
1	32	3	30	4	14	17	2600	5	350	17	3860	42000
....	16	2	15	4	17	92	32919	6	910	10	36500	261510
....	8	11	11	15	3500	2	175	5	3700	76000
....	18	1	6	36	4450	1	86	4	4739	65000
1	57	5	159	2	7	56	8700	1	60	9	10000	112000
....	13	4	7	110	32720	3	690	9	34178	275000
....	1	3	19	7503	5	296	3	8090	96400
....	11	2	8	36	16448	4	875	6	19583	250000
2	74	3	7	16	2304	3	180	4	3685	25000
....	4	4	41	12777	1148	6	562	3	14145	97000
3	1	3	2	9	9	1148	1	200	1700	25000
1	18	1	25	1	9	11	2103	1	23	2162	7000
....	6	1	9	1	3	18	2866	1	100	2	3531	40000
1	2	4	14	1171	2	79	3	1804	20000
1	7	1	2	3	281	1	69	2	741	7000
....	1	2	5	9	39	4769	2	190	4	5826	70000
....	22	1	7	7	2301	3	129	3	2430	20000
....	16	1	3	37	11161	1	142	3	11736	135000
....	6	10	1075	1075	2	1845	35000
....	17	1	4	39	16381	4	358	4	17850	200000
....	1	40	5	16	16	4840	6	898	4	6730	70000
....	5	9	39	7984	7984	4	875	3	9309	68000
....	6	6	600	600	1	20	4	1000	40000
....	13	1	6	10	1619	3	93	2587	25000
....	10	1	25	2023	2023	2	2079	21000
....	2	9	2104	2104	3	256	1	2490	25000
....	5	14	3086	3086	1	4	3346	40000
....	8	1	14	1	4	7	1472	1	1570	60000
....	8	1	11	1	8	20	1888	3	2000	17713
....	1	2	5	512	1	13	785	3800
....	4	2	1000
32	2436	70	2518	191	655	3581	815063	251	35030	554	956784	9907412

Note de la Direction : Le manque d'espace nous oblige à écourter considérablement, cette semaine, notre chronique du mouvement catholique au Canada et aux Etats-Unis.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous nous étions trompé l'autre jour en annonçant que le récent décret d'amnistie accordait la liberté à Don Albertario. Il n'en est rien. Notre illustre confrère est toujours en prison. Sa santé est maintenant excellente, dit-on.

—Nous reproduisons, à titre documentaire, la lettre adressée par S. E. le cardinal Rampolla à M. Stead, le journaliste anglais promoteur de la campagne contre la guerre :

La croisade que vous menez en faveur de la paix mérite assurément les plus grands éloges, car la conservation de la paix est le but le plus élevé auquel l'humanité puisse aspirer. Il ne peut être donc aucunement mis en doute que le Saint Siège, d'accord avec ses traditions séculaires, n'a pas de désir plus ardent que de voir toutes les nations unies fraternellement par les liens de la paix, et de voir le règne de la justice restauré dans les relations internationales. A ce but, vous coopérez effectivement. En attendant, tout homme de bonne volonté, tout amant sincère du progrès ne peut que formuler des vœux ardents pour que notre siècle, qui s'est montré si fécond en ce qui concerne la multiplicité et le perfectionnement des armements de guerre, légue en finissant quelques nobles souvenirs lui donnant droit aux remerciements de l'humanité, par la découverte d'un moyen permettant à la voix de la raison de se faire entendre dans les inévitables conflits des nations.

En formant ces vœux, je vous prie d'agréer, etc.

—Le Souverain Pontife vient d'obtenir la fondation à Rome d'un séminaire spécial pour la jeunesse du Portugal.

—On annonce que le consistoire de mars est remis à une date indéterminée.

FRANCE.—M. Félix Faure, président de la République française, est mort jeudi de la semaine dernière. Le télégraphe nous dit qu'il a reçu l'absolution *in extremis* de l'abbé Renault, un aumônier de prison, et qu'il avait à deux reprises demandé un prêtre. Nous donnerons peut-être quelques détails sur ce point lorsque nous aurons reçu les journaux de France relatant le fait.

M. Emile Loubet, président du Sénat, a été élu président de la République.

un c
tant
rieti
un n
I
minis
tion
de fa
N
C
gouve
firmés
y ava
tuatio
protec
torat
P
le 11 j
chin, J
assum
ment,
envers
l'Euro
nus et
U
de l'ac
et le m
établi,
recouri
gardi ;
premiè
célébré
lieu du
quand
passage
même, a
gouvern
rante de
dont l'E
Le l
les subv
M. Delca
Je re
tion à no
sommés p
teur spéc
ce chapit
(Applaud

—Au cours de la discussion sur le budget qui se poursuit depuis un certain temps à la Chambre française, des déclarations importantes ont été faites au sujet de la politique intérieure et extérieure de la France. Nous en relevons quelques unes qui offrent un intérêt spécial au point de vue catholique.

Dans son grand discours du lundi 23 janvier, M. Delcassé, ministre des Affaires Etrangères, a eu à s'expliquer sur la question du protectorat catholique de la France en Orient. Il l'a fait de façon très nette.

Nous citons d'après le texte officiel du discours :

Cependant d'autres intérêts réclamaient la sollicitude du gouvernement. Tous les rapports de nos agents en Orient, confirmés par les témoignages des Français que des causes diverses y avaient amenés, constataient les périls qu'y courait notre situation. Ils signalaient que l'influence que nous tenions d'un protectorat plusieurs fois séculaire était menacée, que ce protectorat lui même était battu en brèche.

Profitant d'une question qui me fit l'honneur de m'adresser, le 11 juillet dernier, notre très distingué collègue, M. Denys Cochin, je répondis avec l'approbation de la Chambre que, résolu à assumer toutes les obligations du protectorat, j'entendais également, sans idée vexatoire ou même simplement désobligeante envers qui que ce soit, en maintenir tous les droits, droits que l'Europe elle même au Congrès de Berlin, a formellement reconnus et réservés.

Une condition essentielle de succès, c'était la manifestation de l'accord étroit de l'Eglise latine et de la puissance protectrice ; et le monde fut bientôt convaincu que cet accord était solidement établi, quand on vit que le Saint-Siège ne voulait pas cesser de recourir à la France pour la protection des intérêts dont il a la garde ; quand, quelques jours plus tard, il apprit que, pour la première fois depuis sa création, notre fête nationale avait été célébrée solennellement dans toutes les églises du Levant, au milieu du concours joyeux de nos nationaux et de nos protégés ! quand enfin, plus récemment, on entendit, non plus un préfet passager de la Propagande, mais le Chef suprême de l'Eglise lui-même, affirmer, dans un document depuis longtemps connu du gouvernement de la République, sa résolution ferme et persévérante de ne rien faire qui pût porter atteinte à des privilèges dont l'Eglise est la première à bénéficier. (*Applaudissements.*)

Le lendemain, répondant à M. Dejeante, qui protestait contre les subventions accordées aux établissements religieux d'Orient, M. Delcassé disait ;

Je regrette sincèrement de ne pas pouvoir donner satisfaction à notre honorable collègue, M. Dejeante. Voyez comme nous sommes peu d'accord ! Comme l'a très bien constaté M. le rapporteur spécial du budget des affaires étrangères—loin d'être réduit, ce chapitre devrait être au contraire considérablement augmenté. (*Applaudissements.*)

Si je ne le demande pas, c'est parce que je suis retenu par des considérations purement économiques. Qu'il me suffise de dire à la Chambre que l'Italie, dont le budget n'atteint pas la moitié du nôtre, consacre cependant en subvention à ses œuvres d'Orient une somme beaucoup plus considérable.

Croyez-vous, messieurs, que les efforts de l'étranger, en ce moment surtout, ne doivent pas nous rendre plus actifs, plus vigilants dans la défense d'une situation qui est encore prépondérante ? (Très bien ! très bien !)

Il n'y a certainement personne ici, parmi ceux qui ont l'esprit absolument libre, qui puisse contester que le protectorat religieux ne soit un instrument puissant de notre action. (Très bien ! très bien !)

Notre honorable collègue M. Dejeante s'étonne que nos libéralités aillent quelquefois jusqu'à des religieux étrangers. Qu'il me permette de le lui dire : c'est là précisément ce qui constitue notre protectorat, ce qui est sa principale raison d'être, et je le prie de croire que d'autres accepteraient allègrement cette charge pour en avoir les bénéfices. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Je prie donc la Chambre de vouloir bien maintenir le crédit tel qu'il est proposé par la commission du budget. (Nouveaux applaudissements.)

Tout cela est très bien, mais pourquoi faut-il que le gouvernement de la République soit si inconséquent, qu'il persécute dans leur patrie ces religieux dont il subventionne les établissements à l'étranger ? Catholiques et sectaires s'accordent à dénoncer l'illogisme de son attitude. Dans un grand discours prononcé à Paris le 18 avril 1898, M. Etienne Lamy, l'ancien député catholique, s'écriait : "Messieurs, il faut vouloir ce qu'on veut. Il est impossible d'avoir à la fois une politique antireligieuse au dedans et le protectorat catholique au dehors," et M. Sembat, un socialiste des plus sectaires, demandait dans un discours prononcé le 24 janvier de cette année, "qu'on cesse, en vertu d'un mot célèbre mais malheureux : " L'anticléricanisme ne doit pas être un article d'exportation," de soutenir, qu'un pays peut avoir à l'intérieur une doctrine et agir à l'extérieur en contradiction avec cette doctrine," et il ajoutait : " C'est là une idée absolument fausse."

L'attitude du gouvernement de la République est non seulement illogique, mais elle est de plus défavorable au protectorat lui-même et, conséquemment, aux intérêts de la France. Nul ne l'a mieux montré que M. Etienne Lamy dans le discours que nous citons tout à l'heure.

Ecoutez quelques-unes de ces paroles :

Mais cette formule (L'anticléricanisme ne doit pas être un article d'exportation), dit-il, acceptable comme compromis temporaire

ne sera
Elle rev
que nou
tions.
un pays
1880, les
exige de
pays où
travée e
vouemen
gouvern
collabora
gence, de
protecter
au dedan
nir au de
vous fait
dans les
seigneur d
aux peup
dont vous
dictions é
à l'efficaci

Dans
de l'amba
autre décl

Quand
sur plus d
te 15 milli
la nécessit
manent, co
plus impér
que entière
la fierté (V
che), avec
se diminue

—On s
l'affiche, mo

—Le m
ne livraison
du R. P. Le
religieuses c

SYRIE.—
chef de l'Un
les événement
Hoyeck com

ne serait, comme règle d'une conduite définitive, qu'une ineptie. Elle revient à dire : "Faisons couler à ses embouchures le fleuve que nous tarissons à sa source." Le protectorat exige des vocations. Quelle sûreté y a-t-il pour leur recrutement régulier dans un pays où peuvent être dispersés demain, comme ils le furent en 1880, les Ordres religieux soumis à l'arbitraire ? Le protectorat exige des ressources. Comment seraient-elle assurées dans un pays où la générosité chrétienne se trouve systématiquement entravée et en partie confisquée par une fiscalité inique ? Le dévouement chrétien vaincra ces obstacles ? Soit. Mais, vous seul, gouvernement, pouvez vaincre celui-ci. Le protectorat est une collaboration morale, il exige une certaine communauté d'intelligence, de cœur, de desseins, entre la religion protégée et l'Etat protecteur. Où sera cette union si vous continuez à combattre au dedans les doctrines et les hommes que vous prétendez soutenir au dehors ? Si vous subventionnez, en Asie, les religieux que vous faites saisir en France ? Si vous installez comme maîtres, dans les écoles lointaines, ceux que vous déclarez incapables d'enseigner dans vos écoles publiques ? Si, en un mot, vous signifiez aux peuples indigènes que vous trouvez bon pour eux tout ce dont vous ne voulez pas pour vous ? Croyez-vous que ces contradictions échappent à la finesse de ces peuples, et qu'elles ajoutent à l'efficacité de votre protectorat ?....

Dans sa riposte à M. Sembat, qui demandait la suppression de l'ambassade de France près le Vatican, M. Delcassé a fait une autre déclaration remarquable :

Quand l'Allemagne, qui n'a que 17 millions de catholiques sur plus de 53 millions d'habitants ; quand la Russie, qui en compte 15 millions à peine sur plus de 120 millions d'âmes, ont senti la nécessité d'entretenir auprès du Vatican un représentant permanent, comment ne pas reconnaître que cette nécessité s'impose plus impérieusement encore à la France, avec sa population presque entièrement catholique, avec son passé dont elle doit garder la fierté (Vifs applaudissements.—Interruptions à l'extrême gauche), avec ses traditions auxquelles elle ne saurait manquer sans se diminuer elle-même !

—On annonce la mort de l'abbé Fourié, le Napoléon de l'affiche, mort à trente-sept ans, tué par le travail.

—Le manque d'espace nous force à remettre à notre prochaine livraison l'analyse de la seconde partie du remarquable travail du R. P. Le Doré, supérieur des Eudistes, sur les congrégations religieuses de France et leur situation présente.

SYRIE.—Dans une lettre à M. Eugène Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, l'abbé Antoine Arida, prêtre maronite, raconte les événements qui ont précédé et accompagné l'élection de Mgr. Hoyeck comme patriarche de l'église maronite, et trace du nou-

vel élu un portrait que l'on nous saura gré de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

L'éminent pontife qui fait l'objet de cet article n'a que cinquante-six ans ; il a une constitution robuste, de taille moyenne ; l'énergie paraît sur son visage mêlée de douceur et de bonté. Dans toutes les phases de sa vie, il a eu une conduite irréprochable et une grande activité dirigée par une grande piété, un bon cœur et une forte intelligence. Très jeune encore, il témoigna de bonnes dispositions pour l'état ecclésiastique. Ses pieux parents ne s'opposèrent point à sa vocation. Il entra donc d'abord au séminaire de Saint-Jean Maron et de là à Ghazir dans le célèbre séminaire des Pères jésuites ; il y passa sept ans. Il se rendit ensuite à Rome pour faire ses études théologiques. Durant tout ce temps, il fut, par sa docilité envers ses supérieurs, par son affabilité avec ses camarades, par l'élevation de son esprit et par son intelligence peu commune, l'objet de leur estime et de leur affection. Ses études furent couronnées par le doctorat de théologie. Il reçut ensuite à Rome, le 5 juin 1870, l'onction sacerdotale des mains du saint évêque feu Mgr. Joseph Jahjah, archevêque maronite de Chypre.

Tel fut le séminariste, tel sera le prêtre, mais avec cette différence qu'étant séminariste, il travailla à son perfectionnement personnel, tandis que, étant prêtre, il travailla à celui des autres et à leur salut.

Après avoir entrepris des missions dans le Liban et l'enseignement au séminaire de Saint-Jean Maron, il fut nommé secrétaire du patriarche Mgr. Massad d'heureuse mémoire. Il remplit ses fonctions avec une si grande zèle et un tact si parfait qu'il mérita la confiance absolue du patriarche qui lui remit la direction des affaires. La diligence, la sagesse et la droiture avec lesquelles il menait les affaires, lui valurent l'estime et la sympathie de tous. Tant de vertus réunies furent pour lui comme un marche-pied pour l'épiscopat. Mgr. le patriarche l'éleva donc à cette haute dignité le 14 décembre 1889.

Evêque, il redoubla de zèle et d'activité pour rehausser l'éclat de l'Eglise maronite. Dans l'espace de 7 ans il accomplit de grandes œuvres que la nation souhaitait depuis des siècles.

Député à Rome pour rapporter le Pallium à Mgr. Hage, il profita de cette occasion pour rétablir, avec l'aide et la bienveillance du Souverain Pontife, notre ancien séminaire vendu pendant la Révolution française. De là, il passa en France, où il obtint du gouvernement de la République huit bourses au séminaire Saint-Sulpice pour les étudiants maronites. Il obtint aussi la chapelle du Petit-Luxembourg pour servir au culte maronite à Paris.

De là il vint à Jérusalem, où il acheta un hospice pour les pèlerins maronites. De Jérusalem il vint au Liban, et là il fonda la congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille pour l'instruction des jeunes filles.

Voilà la plupart de ses œuvres qui sont d'une grande utilité pour la nation maronite. Mais que dire aussi des œuvres cachées

d
e
c
de
te
le
pé
ori
con
sou
jour
per
mal
sain
par
les n
reau
ment
malh
tatio
nos r
ont tr
osent
de no
.....
A
plus d
çais in
ces dar
ments
La
Kiang-
Le
Nantes,
partit p
qualités
Le v
plus vas
en est ch
époque,
Il en con
frères sc
théologiq
tout 181

dues à ses largesses ou à sa parole, à son intervention ou à son exemple !

C'est par là, qu'il s'est fait partout un nombre considérable d'obligés. C'est aussi ce passé si rempli et garant pour ainsi dire de l'avenir, qui, à l'occasion de son élection comme père et pasteur de toute l'Eglise maronite, a excité l'enthousiasme de tout le monde et fait espérer une ère nouvelle de grandeur et de prospérité pour la religion chrétienne et la nation maronite.

CHINE.—Mgr. Chouvellon, vicaire apostolique du Su-tchuen oriental, écrit le 20 décembre à un de ses parents une lettre qui complète les renseignements déjà donnés par nous :

Plus de dix mille chrétiens, expulsés, sont sans abri, sans ressource. Il nous arrivent ici à Tchong-kin par bandes tous les jours ; nous devons loger, nourrir, vêtir, soigner tous ces pauvres persécutés, rebutés de tout le monde, poursuivis comme des êtres malfaisants, mis hors la loi par le seul fait d'avoir embrassé notre sainte religion. Une vingtaine de néophytes ont été massacrés par les bandits ; d'autres ont dû mourir de faim et de froid sur les montagnes désertes où ils fuyaient pour échapper à leurs bourreaux. Plusieurs nous arrivent ici pour succomber à l'épuisement et à la fatigue. Tous nos établissements regorgent de ces malheureux. Les païens ne veulent pas même leur louer d'habitations. Nous craignons fort que l'épidémie ne se mette parmi nos réfugiés ainsi entassés. Les vieillards, les femmes, les enfants ont trop souffert pour arriver jusqu'ici : se cachant le jour, ils osent à peine se montrer la nuit pour chercher ou mendier un peu de nourriture.

Actuellement, dans les trois vicariats du Su-tchuen, il y a plus de 20,000 chrétiens sans abri, plus de 100 missionnaires français inquiétés par les bandits ; plus de 100,000 néophytes menacés dans leur foi et dans leur sécurité...

— Nous empruntons à l'*Univers* la nouvelle et les renseignements suivants :

La Propagande vient de confier le vicariat apostolique du Kiang-Nan à Mgr. Jean-Baptiste Simon, de la Compagnie de Jésus.

Le nouveau prélat missionnaire est né à Issé, au diocèse de Nantes, en 1848. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1868, il partit pour la Chine en 1886 et montra, surtout à Nan-King, les qualités les plus hautes et le dévouement le plus zélé.

Le vicariat apostolique de Kiang-Nan est à la fois l'un des plus vastes et des mieux organisés. La Compagnie de Jésus qui en est chargée depuis 1812 l'a véritablement transformé. A cette époque, il ne contenait que dix prêtres, dont quatre impotents. Il en compte aujourd'hui 132, dont 17 indigènes, assistés de 26 frères scholastiques, dont 12 indigènes, qui achèvent leurs études théologiques, et de 25 frères coadjuteurs, dont 12 indigènes, en tout 181 religieux secondés par 24 prêtres séculiers indigènes.

Ces prêtres et religieux ne dirigent pas moins de 115,177 fidèles.

Confié à Mgr. Jean-Baptiste Simon, ce vicariat apostolique est en excellentes mains.

PERSE.—Une lettre de Mgr. Lesné, lazariste, délégué apostolique en Perse, raconte que la famine sévit dans ce pays et signale les persécutions auxquelles les chrétiens sont en butte en certains endroits. A Senah, leur situation est particulièrement pénible. Mgr. Georges Goga, évêque chaldéen catholique, écrit à Mgr. Lesné :

Vous savez que les musulmans de Senah sont à demi barbares. Il n'est pas d'avaries qu'ils ne nous fassent. Au marché, ils refusent de nous vendre des vivres. Parmi nos chrétiens, un seul, Tadjir Bachi, avait des provisions de blé ; le gouverneur lui a imposé d'en fournir au gouvernement plus qu'il en possède. Un jeune Chaldéen, dans un moment de colère, avait déclaré vouloir se faire musulman ; mais il s'est aussitôt repenti, et rétracté. Depuis, les musulmans assaillent chaque nuit sa maison pour le tuer et font aux autres chrétiens des menaces continuelles. Tadjir Bahi possédait dans le bazar des boutiques, qu'il avait fait construire à ses propres frais ; les musulmans, sans aucune raison, les ont toutes détruites. Les chrétiens, qui ont des créances sur les musulmans, ne peuvent pas même en réclamer un sou, dans la crainte d'être maltraités. Une affiche sans signature porte que les chrétiens ne doivent plus monter à cheval, ni sonner les cloches, que l'église doit être démolie. . . . Bref, nous nous voyons à la veille d'une catastrophe semblable à celle dont les Arméniens ont été victimes en Turquie. Si on ne se hâte pas de nous secourir, nous sommes tous destinés à périr, soit sous le yatagan, soit de misère.

SAMOA.—Il semblerait, d'après certains renseignements, qu'au fond des difficultés qui ont surgi à Samoa et ont récemment occupé la presse, il est une question religieuse. Mataafa, le roi élu par le vote populaire et dont l'élection a été proclamée nulle par le juge Chambers, est un catholique, et d'aucuns accusent le juge Chambers d'avoir subi certaines influences protestantes.

20 février 1890.